

2 Parcours

PARCOURS « BLEU »

Niveau : **facile** | Distance : 2,5 kms
 Durée : 1h30 | Balises à faire dans l'ordre :
 192-197-198-194-199-196

PARCOURS « ROUGE »

Niveau : **difficile** | Distance : 3,5 kms
 Durée : 2h00 | Balises à faire dans l'ordre :
 197-198-200-201-194-199-195-196

1 autre parcours est accessible sur le même secteur :

PARCOURS « VERT »

Niveau : **très facile** | Distance : 2 kms |
 Durée : 1h00

Retrouvez les balises matérialisées par **des AURA** | Le numéro vous permet de contrôler si vous êtes à la bonne balise, puis poinçonnez la case correspondante.



Bienvenue sur l'Espace Loisirs Orientation d'Albiez-le-Jeune

A l'aide de ta carte, trouve le départ [▷], et oriente ta carte grâce aux bâtiments [🏠]. Puis déplace-toi sur le secteur autour de la station pour découvrir les balises [○] qui ont été installés à proximité d'éléments remarquables. Sur chaque balise, le numéro est indiqué et un poinçon te permettra de marquer ton passage.

Autres parcours

D'autres circuits sont disponibles, au départ de La Toussuire, Le Corbier, Saint-Jean-d'Arves, Jarrier, Le Chalmieu, le Col du Mollard et Les Bottières. Informations auprès de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et des Offices de Tourisme.

RECOMMANDATIONS

VOUS ÉVOLUEZ DANS UN MILIEU NATUREL, MERCI DE LE RESPECTER. LE TERRAIN DE MONTAGNE N'EST PAS SÉCURISÉ, ET VOUS ÉVOLUEZ SOUS VOTRE PROPRE RESPONSABILITÉ. AU COURS DE VOTRE PRATIQUE, MERCI DE RESPECTER LES DIFFÉRENTS USAGERS.

- ▶ Réfermez systématiquement les portillons de clôtures après votre passage.
- ▶ Respectez les troupeaux en pâture pendant la période estivale, les cultures et les prairies de fauche.
- ▶ Respectez les aires de stationnement, les propriétés privées et la réglementation.
- ▶ Ramassez vos déchets, ne laissez rien sur site.

n° d'urgence 112

VALLÉE DE L'ARVAN

Albiez-le-Jeune

Espace Loisirs Orientation

Parcours Bleu / Rouge



Retrouvez tous les Espaces Loisirs Orientation en Auvergne-Rhône-Alpes sur www.lauraco.fr

Abiez-Le-Jeune

Échelle : 1/5000°
Équidistance : 5 m

▷ Départ des parcours
○ Balises numérotées

PARCOURS « BLEU »

FACILE

- 1 192 Intersection de chemins
- 2 197 Limite de végétation
- 3 198 Rocher
- 4 194 Coude de chemin
- 5 199 Butte
- 6 196 Butte

- 1 197 Limite de végétation

- 2 198 Rocher

- 3 200 Rocher

- 4 201 Rocher

- 5 194 Coude de chemin

- 6 199 Butte

- 7 195 Rocher

- 8 196 Butte

PARCOURS « ROUGE »

DIFFICILE

Légende de la carte

- | | | | | | |
|----------------|------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| RELIEF | — courbe de niveau | — fossé | ▲ butte, trou, dépression | ● rochers, groupe de rochers | — falaise |
| VEGETAL | × arbre, arbuste, souche | ● forêt pénérable à infranchissable | ○ zone ouverte, arbres dispersés | — cours d'eau, ruisseau | ● source, fontaine |
| EAU | — lac, marais | — route, piste, chemin | — clôture, muret | ○ objet particulier | ■ construction, zone pavée |
| HUMAN | — zone interdite, dangereuse | | | | |

Départ devant la Mairie d'Abiez-le-Jeune

Carte de course d'orientation

n°2017-D73-148
Relevés terrain, dessin :
Marian Cotirca
Base : Carte IGN et Orthophotos aériennes.
Superficie : 16,51 km²

Propriété :
Communauté de Communes Arvan-Villards
Distribution : CDCO 73 cdco73@free.fr
Restrictions : la possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent.

Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains.
Toute reproduction ou adaptation, sous quelque format et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.

© FFCO Année 2017